

Le risque électrique

Ce programme de formation fait partie d'une filière de formation des cycles SSE (Santé Sécurité Environnement) de l'UIMM préparant au rôle de « **Animateur Prévention SSE** ».

Publics concernés

Toutes personnes étant amenées à animer une démarche de prévention SSE.

Durée de la formation

0,5 jour soit 3 heures 30

Prérequis

Pas de prérequis.

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Connaître la réglementation.

Connaître les limites, les domaines de tension et les habilitations du personnel

Suivi et évaluation

Mode de suivi :

Modalités de suivi propre à l'AFPI CVDL, inscrites dans une démarche qualité enregistrée auprès du DATADOCK

Evaluation :

Certification Orale selon le manuel de certification défini au Registre Spécifique des Certifications.

Méthode pédagogique et Encadrement

Méthode pédagogique :

- Méthodes participatives facilitant les partages d'expérience
- Transmission des connaissances et des outils de mise en œuvre
- Mises en situation à travers les exercices.

Mode d'apprentissage :

Formation en présentielle basée sur l'alternance de différentes modalités pédagogiques

Encadrement :

Formateur expert

Moyens techniques et livrable fin de formation

Attestation de formation

Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

- www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Programme

Le risque électrique

- Le décret du 14 nov. 1998,
- Le principe de l'habilitation électrique.
- Qualification et habilitation
- Obligation de l'employeur.
- Classification du personnel,
- Formation du personnel,
- Contrôle des connaissances,
- Remise contre émargement d'un recueil de prescriptions (basé sur la publication UTE C 18-510 ou C18 630),
- Instructions permanentes de sécurité spécifiques (IPS) ou instructions de service de sécurité spécifique (ISSS),
- Consignes particulières de sécurité,
- Vérification de l'aptitude médicale délivrée par le médecin du travail,
- Habilitation du personnel.

Différentes opérations (travaux, interventions, mesurages...)

- Distances de sécurité
- Distance minimale d'approche (DMA),
- Distance limite de voisinage (DLV),
- Distance minimale de fouille.

Zone d'environnement électrique

- Zone à risque d'explosion,
- Symboles d'habilitation,
- Comment habilitier une personne préalablement formée,
- Cas particulier du surveillant de sécurité électrique,
- Titre d'habilitation.

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.